

Compte-rendu de la réunion du CCAS du jeudi 22 septembre 2016.

Le jeudi 22 septembre 2016, les membres du CCAS légalement convoqués se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr Pascal DESROUSSEAUX, maire.

Etaient présents : Jean-Pierre BARD, Nicole BARD, Martine CATERINO, Marie-Thérèse DESCHAMPS, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Pascal DESROUSSEAUX, Claude MARMIER, Réjane MILLEY.

Absente excusée : Sophie SIMMONET.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 19 h 00.

1/ Colis de Noël.

Après avoir fait un premier tri dans les offres qui sont parvenues à la mairie par mail ou par courrier, 3 devis avaient déjà été retenus : deux émanant de fournisseurs réputés, et un devis établi, comme chaque année maintenant, par notre voisin buceton François Gallo. Après examen de ces différentes offres, nous retenons celle de François, dont nous connaissons maintenant le très bon rapport qualité/prix, et également par préférence pour un fournisseur local.

Il y aura cette année 21 personnes bénéficiaires, ainsi que 10 couples.

Le coût total sera d'environ 1000 €, soit un peu plus que l'an passé, car si le prix des colis n'a pas varié, le nombre de personnes bénéficiaires a légèrement augmenté.

2/ Manifestations à venir.

Il avait été décidé lors de notre dernière réunion du CCAS, d'organiser chaque année : une première rencontre avec nos aînés au cours du printemps (après-midi « jeux » par exemple), puis de leur offrir l'occasion de partager un repas en novembre, et enfin passer un après-midi ensemble en dégustant crêpes et gaufres, aux alentours de la Chandeleur.

Nous maintenons ce calendrier, et d'ores et déjà réfléchissons au repas que nous allons organiser cette année au mois de novembre : le lieu (château, ou autre) reste à définir, et pour le repas nous aurons recours aux services d'un traiteur pour les entrées et le plat principal, prenant ainsi en charge nous-mêmes la confection des petits fours pour l'apéritif, fromage, salade et desserts.

Dès que nous aurons trouvé ce traiteur, nous lancerons les invitations.

Le repas aura lieu le dimanche 20 novembre.

3/ ADMR.

Actuellement, à Bucey, il n'y a plus vraiment de personne désignée, pour effectuer la liaison entre le centre ADMR d' Estissac et les habitants de notre village qui bénéficient d'une aide à domicile. M. Desrousseaux souhaiterait que cette personne soit choisie parmi les membres du CCAS, ce qui serait dans la logique de nos attributions.

Chacun est invité à réfléchir sur la conduite à tenir, afin de procéder dans les meilleurs délais à la désignation d'une personne « déléguée » ainsi que d'une personne remplaçante en cas d'indisponibilité de la première. Madame Bard est choisie, assistée de Mme Desrousseaux

4/ Questions diverses.

Aucune des questions soulevées en fin de réunion n'ayant de rapport direct avec le CCAS, il n'en sera pas fait état dans ce compte-rendu.

La séance est levée à 22 h 30.